

TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION n°2022-011

Reçu en préfecture le 11/02/2022 Affiché le

Envoyé en préfecture le 11/02/2022

ID: 039-200090579-20220209-D_011_2022-DE

SÉANCE DU 09 FÉVRIER 2022

Nombre de Conseillers

En exercice: 116 Titulaires présents: 87 Suppléants présents : 5

Pouvoirs: 6

Date de convocation: 03/02/2022 Date d'affichage: 11/02/2022

0 Abstentions: 0 98 Contre: 98 Pour: Votants:

L'an deux mille vingt-deux, le neuf février, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre; BOISSON Laurence; BONDIER Jean-Robert; BONIN Robert; BOURGEOIS Rachel; BOZON Fabienne; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire; COLIN Gwenaël; CORAZZINI Sylvie; DALLOZ Jean-Charles; DAVID Lauriane; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Christiane ; DUTHION Jean-Paul ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck; GRAS Françoise; GROSDIDIER Jean Charles; GUERIN Jean Luc; GUILLOT Evelyne; HOTZ Richard; HUGONNET Franck; HUGUES Guy; HUSSON Gérald; JACQUEMIN Pierre; JAILLET Bernard; JOURNEAUX Cyrille; JULLEROT Pascal ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre; PIETRIGA Guy; PRELY Fabrice; PROST Philippe; RASSAU Jean-Noël; RAVIER Pascal; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; SCHAEFFER Catherine; SERVIGNAT Odette; STEYAERT Frank; THOMAS Rémi; VACELET Jean-Marie; VIAL Jacques; VILLESSECHE Anne; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : BESSON Gérard ; FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; PARTY Annick ; PERNET Fanny.

Excusés: ARTIGUES Damien; BARIOD Denis; CIOE Bruno; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick); DUFOUR Anne (représentée par PERNET Fanny) ; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien) ; MOREL Alain ; NEVERS Jean-Claude ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LONG Grégoire ; MOREL Denis ; MORISSEAU Gilles ; VENNERI PARE Sandra (représentée par BESSON Gérard).

Excusés ayant donné pouvoir: BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean-Paul; CHAMOUTON Patrick à RASSAU Jean-Noël ; ETCHEGARAY Josiane à PROST Philippe ; FATON Patrice à Guy PIETRIGA ; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick; TISSOT Isabelle à BENIER ROLLET Claude.

Absents : BANDERIER Dominique ; BIN Richard ; BOURGEOIS Josette ; BRIDE Frédéric ; CORON Nathalie ; DUMONT GIRARD Philippe ; LAMARD Philippe ; PAGET Jean-Marie ; REBREYEND COLIN Micheline ; RUDE Bernard.

Secrétaire de séance : PIETRIGA Guy.

Objet : Pôle de Clairvaux les Lacs - Demandes de subvention au titre de la DETR 2022 et de la DST **Socle**

Rapporteur: BUCHOT Jean-Yves



ID: 039-200090579-20220209-D_011_2022-DE

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Par délibération du 16 décembre 2021, le Conseil Communautaire a approuvé le plan de financement prévisionnel des travaux relatifs à l'installation d'une climatisation dans les bureaux du pôle de Clairvaux-les-lacs, au regard des températures enregistrées depuis plusieurs années dans ces locaux en période estivale.

Compte tenu de l'actualisation du montant des travaux qui passent de 30 000€ HT à 12 657€ HT, il convient d'actualiser le plan de financement comme suit :

Dépenses HT		Recettes HT	
Coût des travaux	12 657 €	DETR (35%)	4 430 €
		DST socie (20%)	2 531,40 €
		Autofinancement (45 %)	5 695,60 €
Total HT	12 657 €	Total HT	12 657 €

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans la séance du 02 février 2022 a émis un avis favorable, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel des opérations comme suit :

Dépenses HT		Recettes HT	
Coût des travaux	12 657 €	DETR (35%)	4 430 €
		DST socle (20%)	2 531,40 €
		Autofinancement (45 %)	5 695,60 €
Total HT	12 657 €	Total HT	12 657 €

DE SOLLICITER l'Etat pour l'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2022 au taux de 35%

DE SOLLICITER le Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention au titre de la DST socle au taux de 20%

DE CONFIRMER que la part non couverte par les subventions sera prise en charge par Terre d'Émeraude Communauté au titre de l'autofinancement

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget au chapitre 21 et les recettes au chapitre 13

DE CHARGER M. Le Président de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Envoyé en préfecture le 11/02/2022

Reçu en préfecture le 11/02/2022

Affiché le



ID: 039-200090579-20220209-D_011_2022-DE

L'autorité territoriale :

• Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication

• Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,

Le Président



Envoyé en préfecture le 11/02/2022

Reçu en préfecture le 11/02/2022

Affiché le



ID: 039-200090579-20220209-D_011_2022-DE